

CHARTE DU CLUB DES TECHNOPOSITAINS



Pourquoi un Club ?

A la différence d'un Club des dirigeants, le Club des Technopolitains vise à impliquer tous les « arboisiens » dans le projet technopolitain.

Grâce à l'organisation de la concertation et des échanges, l'enjeu est continuellement d'améliorer le confort et la qualité de travail sur le Technopôle par l'identification de sujets importants, de problématiques et de solutions à apporter.

Pour assurer cette participation le Club des Technopolitains s'appuie sur un outil social collaboratif proposé par la société Intellinium, qui permet de contribuer et d'échanger des informations entre les différents acteurs du site.



Comment s'organise le Club ?

En commissions thématiques ouvertes à l'échange d'informations depuis la plateforme (sorte d'intranet) du Club des Technopolitains.

4 commissions ont été pré-identifiées :

- Déplacements
- Restauration
- Sport
- Nouveaux services sur le technopôle

+ Une boîte à idées permettant l'émergence de nouvelles commissions l'année suivante.

Ces commissions seront conservées, si et seulement si, au moins 15 technopolitains y contribuent. Si non, il sera considéré que le sujet ne reflète par l'intérêt général des personnes travaillant sur le Technopôle.

Idem pour les commissions émergentes dans le cadre de la boîte à idées, 10 personnes devront manifester un intérêt pour que le sujet identifié se transforme en commission thématique ouverte à tous.



Les différentes phases de travail

Pour une plus grande efficacité le club sera organisé en commissions thématiques (sport, restauration, déplacements, nouveaux services sur le site et boîte à idées) et les échanges seront structurés en 4 temps :

- Premier temps : les membres font valoir leurs problématiques et arguments,
- Deuxième temps : les membres sélectionneront, au regard du profil et des contributions, le représentant de la commission. Le responsable de la commission et le Syndicat Mixte de l'Arbois auront pour mission de sélectionner deux problématiques (faisant l'objet de plus de contribution) pour être analysées et traitées
- Troisième temps : les échanges seront relancés pour travailler sur les sujets retenus : tout le monde peut faire valoir ses idées pour résoudre les problématiques
- Quatrième temps : les responsables des commissions et le Syndicat Mixte de l'Arbois réaliseront une synthèse des discussions, une étude de faisabilité et un chiffrage permettant aux projets de voir le jour dans le cadre du plan d'actions annuel du Syndicat Mixte de l'Arbois.



Qui peut contribuer

Le Syndicat Mixte de l'Arbois souhaite recueillir les idées de chaque technopolitain : assistant(e), chargé(e) de mission, directeur, vous êtes tous concernés !



Comment devenir membre ?

1. Remplir le formulaire d'inscription disponible sur l'espace Club des Technopolitains depuis le site Internet du Technopôle
2. Attendre la validation de son inscription et l'ouverture de son compte
3. Se connecter à la plateforme, créer son profil et personnaliser son espace
4. C'est parti, je peux :
 - Etre actif sur l'espace commission :
 - Donner mon avis, échanger des informations
 - Proposer un document aux autres membres de la commission
 - Aller consulter les échanges sur les espaces des autres commissions
 - Consulter l'actualité du Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée grâce à l'application dédiée
 - Profiter de mon espace personnel



Quelles sont les règles de bonne conduite ?

1. Au moment de remplir le formulaire d'inscription, chaque membre doit cocher la case :
« J'accepte les closes de la charte du Club de Technopolitains »
2. Un comportement modèle :
 - Aucun échange en commission, ni document mis en ligne, ne doivent relever d'un caractère répréhensif par la loi ne peut faire l'objet d'échanges en commission
 - Le Club et les commissions sont mis en place en faveur de l'appropriation et de la co-construction du projet technopolitain et à ce titre :
 - Tout débordement et abus feront l'objet d'une réunion spécifique entre le SMA et l'utilisateur en compagnie de son responsable hiérarchique.
 - L'abus sera réprimé et génèrera la fermeture du compte.